

SESSION ORDINAIRE DU 19 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, dix-neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de FRANCHESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle associative, sous la présidence de M. Gérard VERNIS, Maire.

Date de convocation : 13/07/2018.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Présents : M. VERNIS, Mme DESURIER-LAFLEURIEL, MM. LECOCQ, COLLAYE, BOUCHON, DESTERNES, Mmes HAMEL et POPY.

Excusé : M. DORLENCOURT et M. DEBARNOT

Absent : M. HERMANN.

Mme DESURIER-LAFLEURIEL a été élue secrétaire de séance.

REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE :

Après comparaison des devis reçus, les membres du Conseil Municipal retiennent à l'unanimité :

- L'entreprise de M. Olivier FLINE pour les travaux de maçonnerie,
- L'entreprise de Monsieur BOUCHERON pour les travaux de plâtrerie - peinture
- L'entreprise DESMERCIERES pour les travaux d'électricité – chauffage.

Un devis sera demandé à M. DESTERNE Christian, menuisier, pour la pose d'un plateau de banque et d'un portillon côté mairie.

REMBOURSEMENT SMACL :

La SMACL, assurance de la collectivité, a adressé à la mairie, un chèque pour le remboursement du sinistre de l'épicerie. Monsieur le Maire précise que cette somme a été attribuée au vu des différents devis des artisans, et de l'estimation de l'expert.

Invité à se prononcer et après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'encaissement de ce chèque.

NOUVEAUX COMPTEURS ELECTRIQUES LINKY :

Monsieur le Maire informe le Conseil de son entretien avec Monsieur RAPIAT de l'entreprise ENEDIS, et de l'installation des nouveaux compteurs électriques sur la commune à compter du mois de décembre prochain.

Monsieur le Maire propose qu'une information soit diffusée à la population par le biais du bulletin municipal et du site de la commune, l'invitant à faire remonter en mairie toutes questions à ce sujet. Monsieur RAPIAT, ainsi que le Directeur régional d'ENEDIS, seront présents lors du prochain Conseil Municipal afin de répondre aux différentes questions que leur soumettra le Conseil.

APPEL A PROJET WIFI4EU :

Le Maire présente le projet porté par la Communauté de Communes, qui consiste à permettre un accès WIFI gratuit et limité dans des points WIFI libres d'accès, sur le territoire des communes participantes. Des antennes seraient installées aux abords des lieux de service public afin de permettre aux gens de passage de se connecter. Il s'agit d'un projet européen, la Communauté de Communes prendrait en charge ce projet en lieu et place de la commune, sans reste à charge.

Invité à se prononcer et après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité la candidature de la commune dans ce projet

ACHAT MAISON DESPRET SITUEE PLACE DE LA MAIRIE :

Le Maire informe le Conseil de la visite de la maison ainsi que du retour de l'architecte du Conseil Départemental. Invité à se prononcer et après délibération, le Conseil approuve, à l'unanimité moins une voix, l'achat de cette maison et charge le Maire de prendre contact avec des banques pour contracter un emprunt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.